

## Evolution de l'alphabétisation au 19<sup>ème</sup> siècle.

*L'évolution de l'alphabétisation dans la 2<sup>ème</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle avait déjà été partiellement étudiée dans un article publié à la page consacrée aux maçons sous le titre : « Les conséquences démographiques et sociologiques de la migration des maçons » (<https://sannat-hetp.fr/les-macons-2/>)*

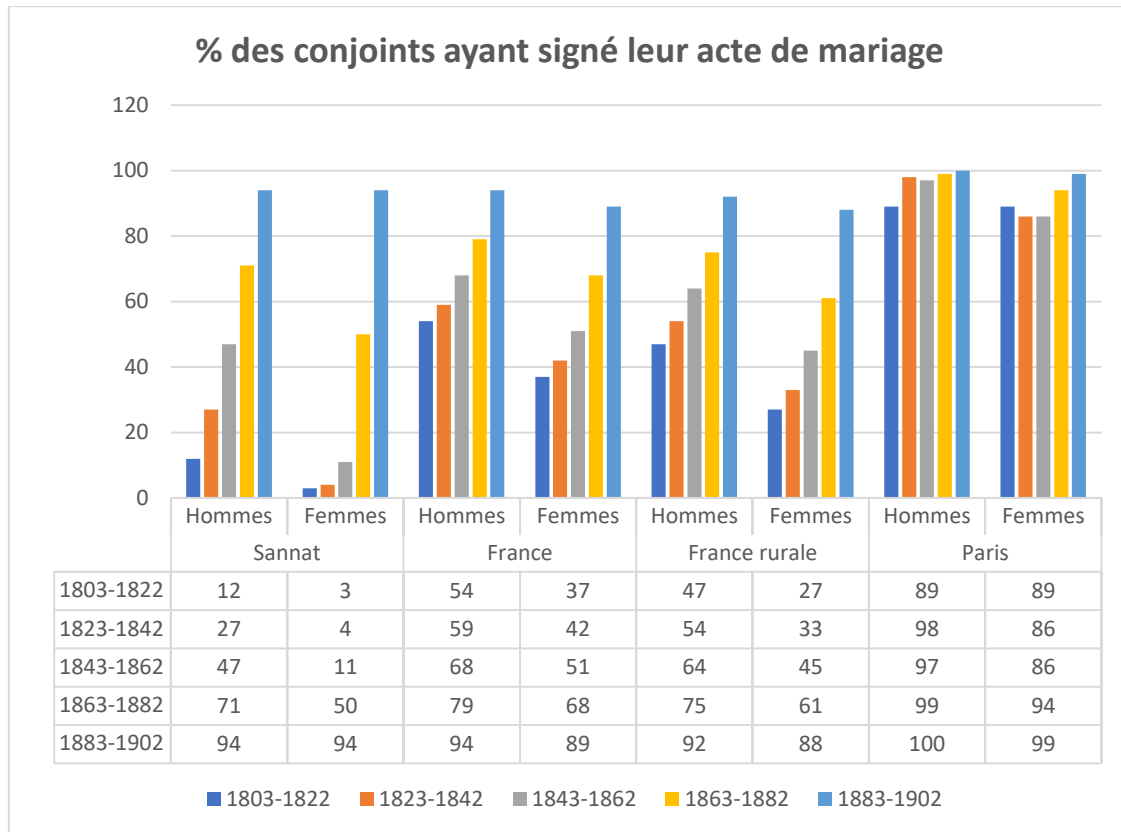
On considère à juste titre que le 19<sup>ème</sup> siècle est le siècle du progrès de la connaissance qui a permis de révolutionner les productions énergétiques et industrielles, les transports et les échanges, les modes de vie et de travail. Mais tout cela vaut surtout pour les villes qui croissent rapidement et se modernisent, alors que les campagnes, en voie de dépeuplement, ne bénéficient que lentement de la diffusion du progrès. Elles ne stagnent pas, elles évoluent positivement, mais lentement, et elles ne connaîtront leur véritable révolution qu'au 20<sup>ème</sup> siècle.

Mais lenteur du progrès ne signifie pas forcément retard, on l'a vu pour Sannat et la Creuse en matière de recul de la mortalité, où nos performances ont été remarquables. Il est un autre domaine où nous pouvons mesurer les progrès accomplis. C'est celui de la connaissance, dont nous disions qu'elle avait bondi au 19<sup>ème</sup> siècle. Mais longtemps il y eut un abîme entre une élite qui la maîtrisait, et qui la faisait progresser, et une grande majorité de la population qui en était privée. Une grande partie des masses populaires ne possédaient même pas, jusqu'à ce 19<sup>ème</sup> siècle, de l'outil de base, la maîtrise de la lecture et de l'écriture.

Nous disposons d'un instrument pour mesurer au 19<sup>ème</sup> siècle les progrès de la population française en ce domaine. Ce sont les actes de mariages sur lesquels les époux apposaient, ou non, leur signature, selon leur capacité à le faire. Le maire mentionnait explicitement si les mariés et les témoins avaient signé. Bien sûr on peut se dire que la maîtrise de l'écriture chez certains n'allait guère au-delà de cette simple capacité à écrire son nom, mais dans l'ensemble on considère cet outil comme fiable pour mesurer l'alphabétisation d'une population.

## A- L'alphabétisation des conjoints sannatois

Qu'en est-il pour les époux qui se sont unis devant les maires successifs de Sannat ? On l'a vu, tous n'étaient pas Sannatois, mais au moins un des deux conjoints l'était, et l'autre l'était dans à peu près la moitié des cas. Et les non-Sannatois venaient souvent d'une commune proche, peu différente de la nôtre.

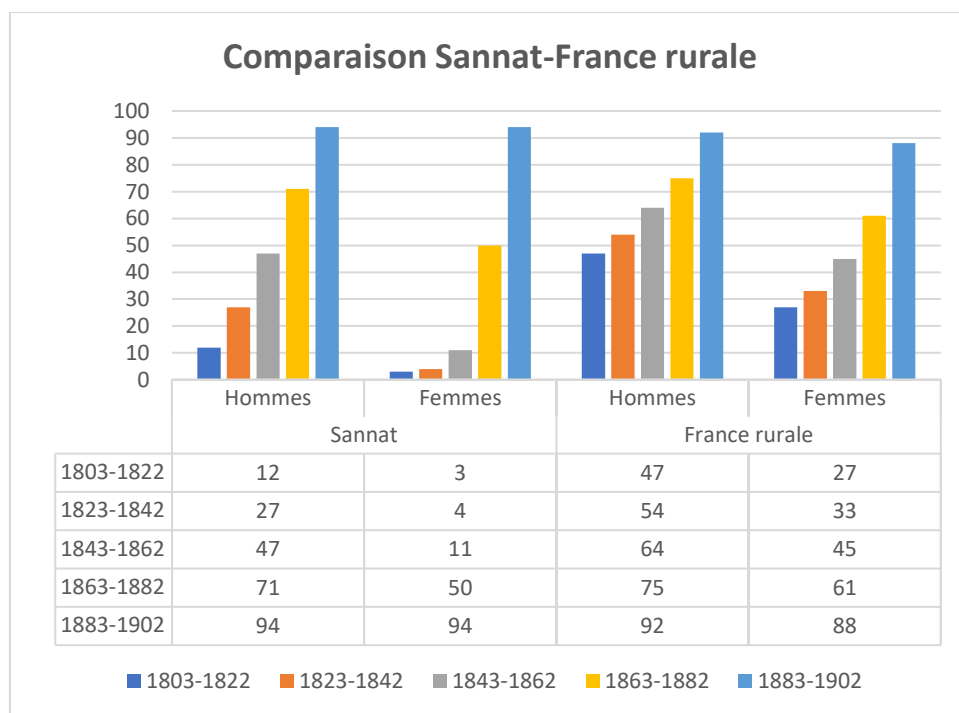


Ce 1<sup>er</sup> graphique indique, par périodes de 20 ans, le pourcentage moyen d'hommes et de femmes qui ont signé au bas de leur acte de mariage<sup>1</sup>. Par exemple seuls 12% des Sannatois, guère plus d'un sur 10, ont été capables de le faire entre 1803 et 1822. (En fait pour Sannat la moyenne n'est calculée que sur 17 ans puisque notre statistique ne démarre qu'en 1806, mais ça ne change pas grand-chose). Le 1<sup>er</sup> fait qui saute aux yeux, dans ce début de 19<sup>ème</sup> siècle, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes, c'est l'énorme retard que nous avons sur le reste de la France, qu'il s'agisse de la France en général, ou

<sup>1</sup> Les statistiques nationales qui suivent sont extraites de « Histoire & mesure. Une approche de l'illettrisme en France »

même simplement de la France des campagnes (France rurale égale dans cette statistique, les communes de moins de 3000 habitants). Et que dire des villes, en particulier de Paris, ou presque tout le monde, hommes et femmes, savait lire, dès le début du 19<sup>ème</sup> siècle. Le Paris qui justement venait de faire la grande Révolution de 1789...ce n'est pas un hasard. Entre autres choses, en lisant quotidiennement les multiples journaux, libelles (=tracts) et affiches qui inondaient la capitale.

A Sannat, seulement 12% des hommes, et 3% des femmes, possédaient cette chance. En un siècle le retard a été rattrapé, mais à un rythme très différent entre hommes et femmes. Si pour simplifier nous limitons la comparaison entre nous et la France rurale, nous obtenons ce graphique :

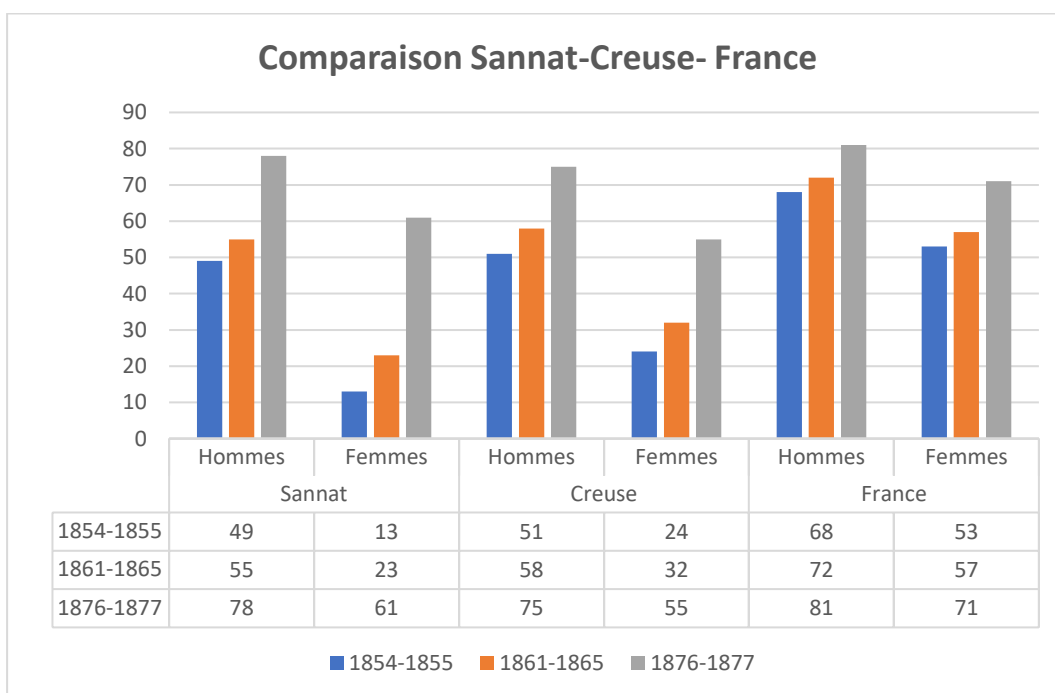


On voit que la situation initiale est à Sannat catastrophique pour les hommes comme pour les femmes (période 1803-1822), mais que, dès la période suivante (1823-1842), les hommes entament une remontée dont ne bénéficient pratiquement pas les femmes. Dans la 3<sup>ème</sup> période, au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle (1843-1862), l'écart entre les deux sexes s'est encore accru. Il est maintenant de 36% (47% contre 11%). Les hommes ont poursuivi leur progression régulière, comme l'on fait les hommes et les femmes de la France rurale, mais plus rapidement. Ce qui permet que le miracle s'opère, en 1882 les hommes sannatois en poursuivant leur rattrapage à un rythme soutenu,

ont presque rattrapé leurs homologues de la France rurale (71% contre 75%), pour finalement les dépasser en 1902 (94% contre 92%). Dans le même temps, les femmes sannatoises, dont le démarrage a été plus tardif, au prix d'une remontée fantastique, non seulement parviennent à la hauteur de leurs concitoyennes des campagnes, mais les dépassent assez largement en 1902 (94% contre 88%). Mieux, avec 94%, aussi bien pour les femmes que pour les hommes pour la période 1883-1902, c'est la moyenne nationale, incluant villes et campagnes, qui est égalée pour les hommes, et dépassée pour les femmes (moyenne nationale pour les hommes 94% et pour les femmes 89%).

## B- Comparaison avec le reste de la Creuse

Avant de tenter de comprendre les raisons de cette évolution, essayons de savoir si cet énorme retard sannatois nous était propre, ou affectait-il aussi le reste de la Creuse ? Encore une fois faisons référence à Alain Corbin qui nous fournit quelques statistiques instructives.



Ici on compare Sannat avec notre département, la Creuse, et avec notre pays, la France. La statistique concerne des périodes brèves, de 2 ou 5 ans<sup>2</sup>, du 3<sup>ème</sup> quart du siècle, c'est-à-dire au moment où les hommes progressaient à un rythme soutenu et régulier, et où les femmes commençaient à appuyer sur l'accélérateur<sup>3</sup>. On constate que par rapport à la Creuse, les différences sont faibles. Chez les hommes les chiffres sont comparables, chez les femmes, Sannat avait un peu de retard, mais l'a rattrapé.

On voit par ailleurs que dès 1877, le retard des hommes creusois, et encore plus sannatois, avec la moyenne nationale est faible (Sannat 78%, Creuse 75%, France 81%). Chez les Sannatoises il n'est plus que de 10% avec les Françaises, alors qu'il était de 40% 20 ans plus tôt.

Notons bien que ces bons chiffres atteints par les Sannatois (es) et les Creusois(es) dès 1877 l'ont été avant que ne soit votée la loi qui rendit l'école obligatoire de 6 à 13 ans en 1882<sup>4</sup>. La loi, votée le 28 mars, entra en application à la rentrée suivante, en octobre 1882. Elle s'appliquait donc aux enfants nés au plus tôt en 1870<sup>5</sup>, qui se marieront en moyenne 22 ans plus tard pour les filles, et 25 ans pour les garçons, soit entre 1890 et 1895. Donc l'effet scolarité obligatoire ne se fait sentir qu'à partir de la décennie 1891-1900, et pleinement dans la décennie 1901-1910. (Ce qui explique qu'on arrive pour cette décennie à 100%).

On peut essayer de faire une analyse plus fine pour essayer de déterminer quand et à quel rythme s'est manifestée la progression de l'apprentissage de l'écriture.

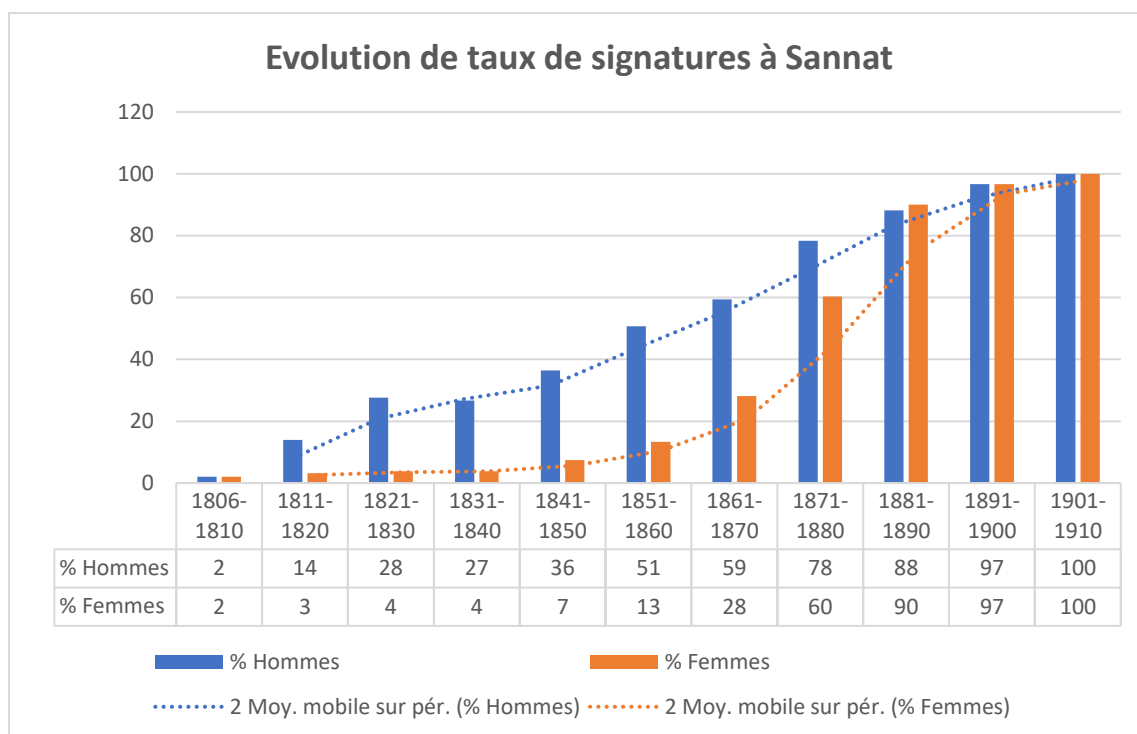
---

<sup>2</sup> Pour Sannat les périodes sont trop courtes pour avoir des résultats valables. Les chiffres sont petits, et donc très variables. Pour déceler une tendance qui ait un sens, il faut, pour les mariages, considérer une période de 10 ans. Aussi pour les 2 périodes de 2 ans nous avons ajouté, pour calculer la moyenne, 4 années avant, et 4 années après et pour la période de 5 ans, 3 années de part et d'autre. Le taux d'alphabétisation allant en augmentant, il fallait, pour avoir un résultat valable, ajouter pour Sannat un nombre d'années égal, avant et après la période définie par Alain Corbin.

<sup>3</sup> On le montrera un peu plus loin

<sup>4</sup> En fait c'est l'instruction qui devint obligatoire. L'instruction, contrôlée par l'Etat, pouvait se faire à la maison, et l'école pouvait cesser d'être obligatoire à partir de 11 ans si on avait acquis les compétences sanctionnées par le certificat d'études.

<sup>5</sup> Pour une scolarité d'un an, en entrant à 12 ans. Pour une scolarité complète (entrée à 6 ans) : Naissance en 1876. Ce qui donne : Mariage moyen femme 1896, hommes 1899.



Ce graphique met en évidence pour les hommes un décollage dès la décennie 1811-1820, et une accélération dans la décennie 1851-1860. Les marié(e)s sont entré(e)s à l'école 15 à 20 ans plus tôt, c'est-à-dire entre 1790 et 1805 pour les premiers, puis entre 1831 et 1845 pour les seconds. Nous ne pouvons rien dire pour le « décollage » de 1811-1820 parce que nous n'avons pas de chiffres qui nous permettent de connaître la migration avant 1806, mais pour l'accélération de 1851-1860, qui concerne les mariés entrés à l'école entre 1831 et 1845, nous sommes exactement dans les années où la migration connaît son apogée. Le lien entre migration et scolarisation apparaît sur cette courbe. Chez les femmes, l'amorce de l'accélération se produit au même moment, et elle s'amplifie ensuite, tout simplement parce qu'il y a un retard à rattraper.

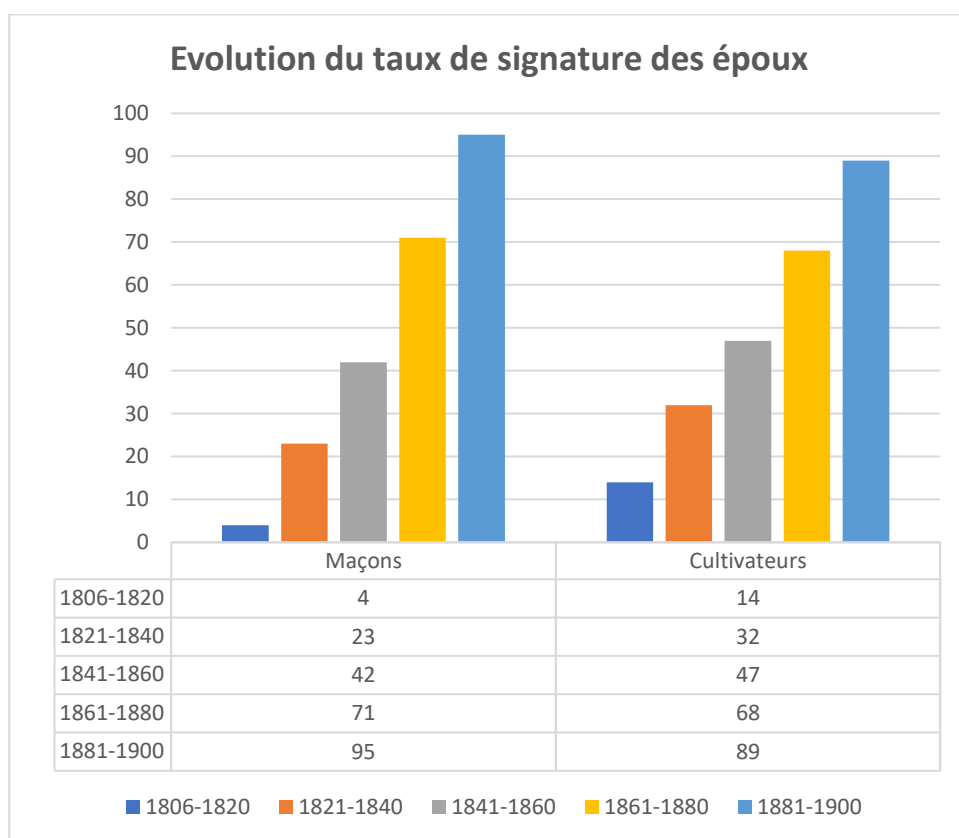
### **C- La progression de l'alphabétisation suivant les professions**

Cette très belle progression de l'alphabétisation se retrouve-t-elle de manière égale dans toutes les catégories de la population, dans toutes les professions ?

Sur l'ensemble du siècle, les mariés masculins sont au nombre de 1092. Deux groupes sont largement dominants, les maçons qui représentent presque la moitié du total (47%) et les cultivateurs au sens large, incluant les

propriétaires rentiers, les métayers et les fermiers, qui en forment le tiers (33%). Les deux autres groupes, les domestiques, avec 8% et les « autres », comprenant notamment les artisans et les commerçants, avec 12%, sont relativement marginaux. Si on fait la moyenne du taux de « sachant signer » sur tout le siècle, ces 2 derniers groupes se situent aux extrêmes, les « autres » ont le meilleur taux de réussite avec 70%, les domestiques, le plus bas, 12%. Les commerçants, les artisans, le notaire, l'instituteur ou le curé qui sont « les autres » sont plus enclins à utiliser l'écriture que les domestiques de ferme !

Plus intéressant est de comparer les 2 groupes majoritaires, les paysans et les maçons, et non pas dans la globalité du siècle, mais par périodes.



A première vue les différences sont faibles. C'est normal, parce que ces deux catégories bien souvent n'en font qu'une. Un grand nombre de maçons sont en même temps des paysans (ou l'ont été, ou le seront), et l'inverse, bien entendu, est également vrai, beaucoup de cultivateurs sont aussi des maçons<sup>6</sup>. Dans les deux catégories l'amélioration est soutenue et régulière. Mais si on regarde un peu plus dans le détail, on s'aperçoit qu'au départ, la

<sup>6</sup> On a pu en avoir confirmation dans toutes nos biographies, par exemple les familles de Marcel Malanède, de Marien Vertadier ou de Jean Terrier.

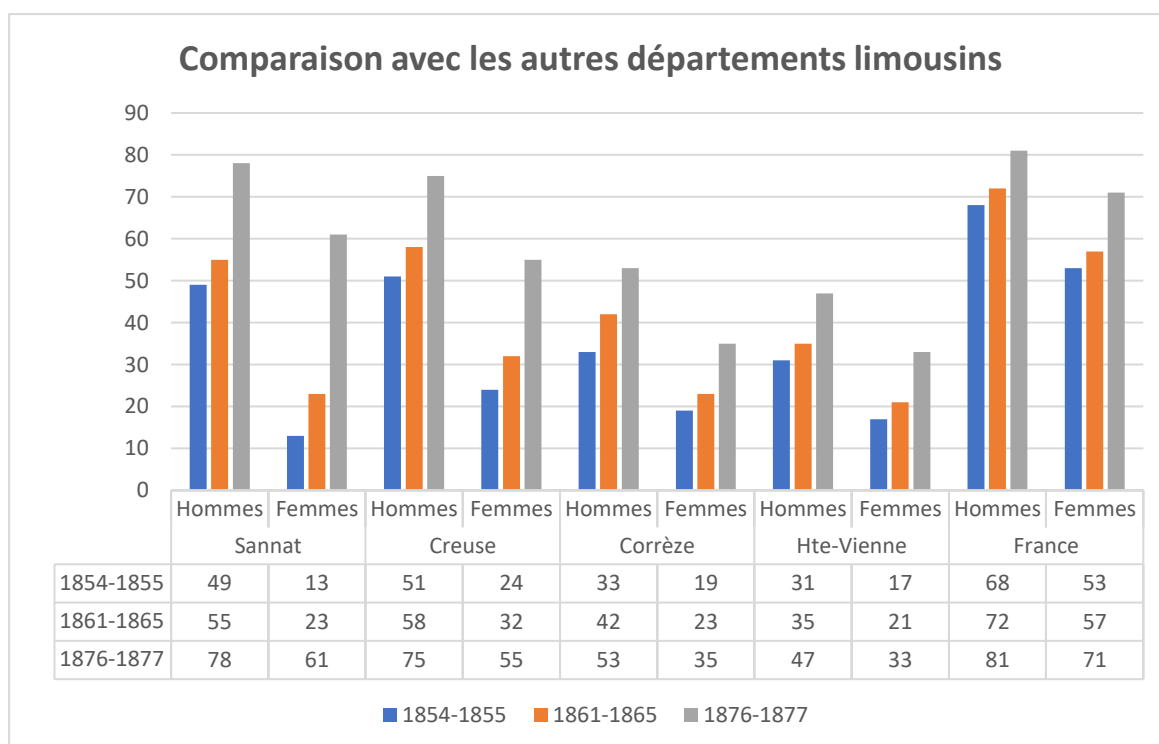
différence est grande au profit des cultivateurs. Les maçons sont au plus bas de l'échelle, au même niveau que les domestiques (4%). Et pourtant ils sont déjà assez nombreux, moins que les cultivateurs certes, mais ils forment déjà le tiers des maris. Ces maris, pour beaucoup sont nés avant la Révolution. La prise de conscience de la nécessité du savoir, et de ses vertus émancipatrices, ne s'était pas encore produite. Les maçons à cette époque constituaient sans doute la fraction la plus pauvre de la société et de la paysannerie sannatoises, celle qui était contrainte à l'exil saisonnier. Et longtemps illettrisme et pauvreté sont allés de pair. A contrario, les cultivateurs « exclusifs », ceux qui n'avaient pas besoin de quitter leur foyer chaque printemps, formaient la catégorie la plus aisée de la paysannerie. Pour eux, le relatif confort matériel dont ils jouissaient, pouvait, au moins pour la catégorie supérieure d'entre eux, (les moyens et grands propriétaires), s'accompagner d'un désir d'élévation culturelle. Et ceci était encore plus vrai pour les propriétaires rentiers, qu'ils soient nobles ou roturiers.

Mais progressivement l'écart va se réduire, de 10 points dans la 1<sup>ère</sup> période il passe à 9, puis à 5, et à partir de 1861-1880, le taux de signatures s'inversent, ils deviennent supérieurs chez les maçons. Non seulement les maçons ont alors largement rejoint la moyenne nationale, mais on peut en outre émettre l'hypothèse que dans leur ascension culturelle, ils ont entraîné avec eux les cultivateurs, avec qui l'osmose (le mélange) devenait de plus en plus grande, au fur et mesure que les plus pauvres des maçons partaient pour un exil définitif, et que les moins pauvres d'entre eux réalisaient leur rêve, acquérir suffisamment de terre pour pouvoir en vivre après leurs longues années d'errance, et devenir ainsi des cultivateurs à plein temps après avoir été maçons. L'osmose est d'autant plus grande que souvent, comme on l'a vu avec la famille de Marien Vertadier, cultivateurs et maçons cohabitent et vivent l'hiver sous le même toit. Un frère (ou beau-frère) « fait le paysan », l'autre, ou les autres, « font les maçons », ou c'est le père qui reste (après avoir lui-même migré) et les fils qui partent. La migration ne se comprend vraiment que si l'on tient compte de cet autre paramètre qu'est la structure familiale. Dans une famille creusoise, des paysans pouvaient partir à la belle saison sans empêcher que le travail agricole ne se fasse. Par des hommes... mais aussi par des femmes, dont des études ont montré qu'elles avaient plus qu'ailleurs acquis un statut moins inégalitaire qu'ailleurs. Pourquoi ? Parce que, comme cela se produira dans tout le pays pendant la guerre de 14-18, devant suppléer les hommes partiellement absents, elles tendaient à devenir leurs égales. Mais aussi parce que le mode de fonctionnement de la « famille communautaire égalitaire » allait dans ce sens, en accordant moins de



privilèges à l'homme qu'ailleurs. Cette constatation peut nous permettre de répondre à une question que l'on se pose souvent et à laquelle nous tenterons de répondre dans le 2<sup>ème</sup> paragraphe.

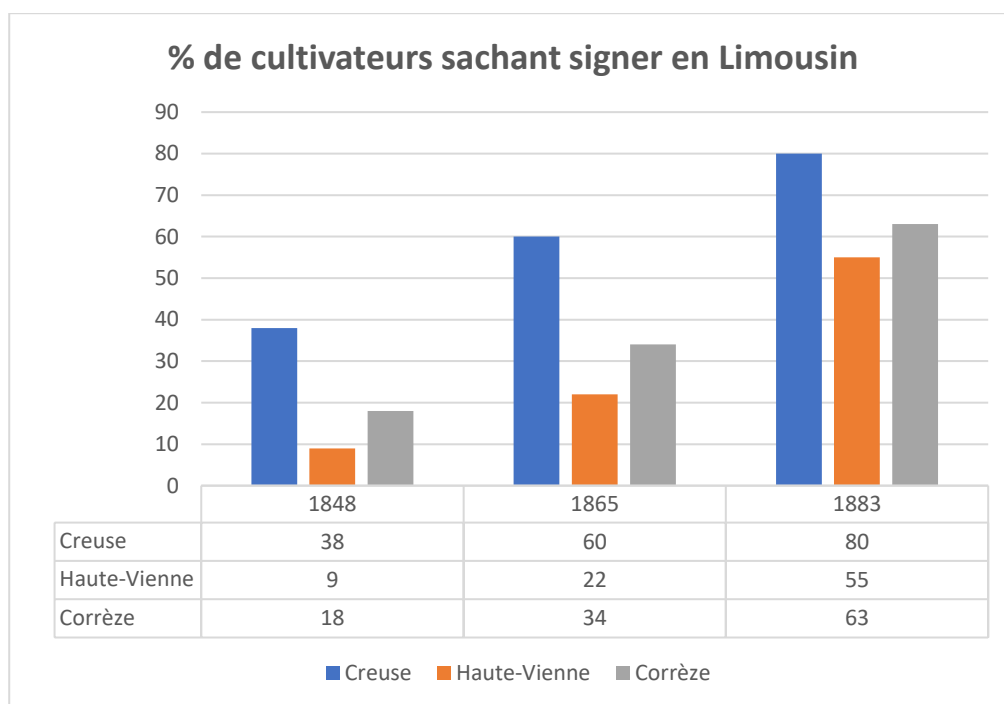
## D-L'alphabétisation dans les autres départements limousins. Comparaison.



Comment progressent nos voisins et amis Limousins ? Ils avancent...poussivement ! Partis au début du siècle probablement d'aussi bas que nous, peut-être moins bas que nous car ils étaient dotés de plus de villes, en 1854, année du début de la statistique, ils sont assez loin des Creusois (18% et 20% de différence pour les hommes de Corrèze et de Haute-Vienne, 5% et 7% pour les femmes). 20 ans plus tard, ils sont très loin. (25% et 31% de différence pour les hommes de Corrèze et de Haute-Vienne, 26% et 28% pour les femmes).

Une autre statistique, extraite du livre d'Alain Corbin va dans le même sens. L'auteur analyse le recul de l'analphabétisme en Limousin entre 1848 et 1883 et compare son évolution dans les trois départements, suivant le métier exercé par le mari. Pour montrer l'interpénétration entre cultivateurs et maçons en Creuse, je n'ai retenu que les cultivateurs au sens des propriétaires exploitants. Autrement dit j'ai éliminé de la catégorie des cultivateurs ceux qui sont moins concernés par la double appartenance cultivateurs et maçons,

parce qu'ils sont moins libres de leurs choix, les métayers, les fermiers et les domestiques. Leur possibilité de migration est limitée. L'auteur mentionne les taux d'analphabètes, mais pour une meilleure lecture, et pour rester dans la continuité des autres graphiques, j'ai inversé les données, et c'est le taux de sachant signer, et donc d'alphabétisation, qui est présenté.



Les chiffres sont éloquentes. Sur ce graphique on constate que le taux d'alphabétisation est, aux 3 dates, systématiquement supérieur en Creuse, et de beaucoup. On retrouve la même différence que celle qu'on avait constatée en matière de mortalité.

Il est difficile de comparer une petite commune comme Sannat avec des départements entiers en ne prenant qu'une année de référence, les chiffres sont trop petits et donc trop aléatoires. J'ai donc, pour Sannat, étendu la sélection de plusieurs années, en en prenant 4 de plus avant l'année de référence et 4 de plus après (exemple pour 1848, j'ai pris la moyenne des années 1844-1852). On obtient alors des chiffres supérieurs pour Sannat à ceux de la Creuse pour les 2 premières dates : 54% en 1848 (en fait moyenne 1844-1852) contre 38% pour la Creuse, 74% en 1865 (moyenne 1861-1869) contre 60%, et un chiffre seulement quasiment égal pour la 3<sup>ème</sup> date : 79% en 1883 (moyenne 1879-1887) contre 80%. Tout se passe comme si la dynamique introduite par les maçons avait été plus précoce, ou plus intense à Sannat que dans le reste de la Creuse.

Cette comparaison Creuse/ Autres départements limousins nous amène à nous poser la question suivante : Comment se fait-il que des départements aussi semblables, par leur géographie, leur histoire, leur culture, leur mentalité se retrouvent avec de tels écarts au deux-tiers du 19<sup>ème</sup> siècle, alors qu'ils partaient d'une situation initiale probablement identique, celle d'un désert d'alphabétisation ? Manifestement en Limousin nous avons, dans les siècles précédents, dédaigné l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Probablement parce que notre très riche culture occitane, particulièrement développée en Limousin, reposait totalement sur la transmission orale, et que nul, ou presque, à l'exception des nobles et des bourgeois des villes, ne ressentait le besoin de savoir lire, et encore moins écrire<sup>7</sup>. La vie entre soi n'avait guère besoin de s'embarrasser de ça...Sauf si on ne restait pas entre soi... et si le progrès généralisé du 19<sup>ème</sup> siècle que nous avons décrit en début d'article, ne montrait pas la nécessité, à ceux qui parcouraient chaque année le pays (les maçons), qu'un autre monde se créait. Un monde dont l'outil principal d'intégration serait la lecture, l'écriture et le calcul, comme l'a compris très vite, par exemple, le père de Martin Nadaud. Il dut se battre contre sa propre famille<sup>8</sup> pour imposer que son fils aille à Pontarion, à quelques kilomètres de la Martinèche et de Soubrebost, faire ses premiers apprentissages des chiffres et des lettres auprès, d'abord d'un maître d'occasion peu compétent et peu aimable, puis d'un instituteur de meilleure qualité. Devenu jeune maçon à Paris, que s'empressa de faire Martin Nadaud ? Continuer à s'instruire tout en travaillant, et en se faisant parallèlement, à son tour, enseignant le soir, dans sa chambre, auprès de ses jeunes collègues. Tous les maçons ne l'ont pas imité, ou pas si tôt, mais la différence entre les Creusois et les autres Limousins, c'est, hormis sur les marges des deux autres départements (Basse-Marche et Montagne limousine), la migration des maçons, et globalement des ouvriers du bâtiment. Ils ont appris ailleurs, ou bien ils ont regretté leur ignorance, et ils ont donné progressivement le goût de l'étude, à leurs enfants, garçons, puis filles. Cette différence entre la Creuse et ses voisins est une preuve de plus de l'apport positif de la migration dans le domaine socio-culturel.

---

<sup>7</sup> D'une manière générale le taux d'alphabétisation avant que l'école ne devienne obligatoire était sensiblement plus élevé dans la moitié Nord de la France (et encore plus dans sa partie Est, là où l'influence protestante était plus grande) que dans la moitié Sud.

<sup>8</sup> Notamment contre son propre père, pourtant maçon migrant avant lui. La rupture sur la perception de l'utilité de l'instruction dans nos campagnes est probablement un produit de la Révolution. Les migrants en furent le vecteur.

## **E- Croisement des fichiers d'état-civil : Evolution des catégories professionnelles et âge des migrants.**

En regroupant toutes les données que nous fournit l'état-civil, on peut déterminer l'évolution des catégories professionnelles pendant tout le 19<sup>ème</sup> siècle (en l'étendant jusqu'à la veille de la Première Guerre Mondiale 1913), et calculer à quelle période de leur vie les maçons sannatois migraient le plus.

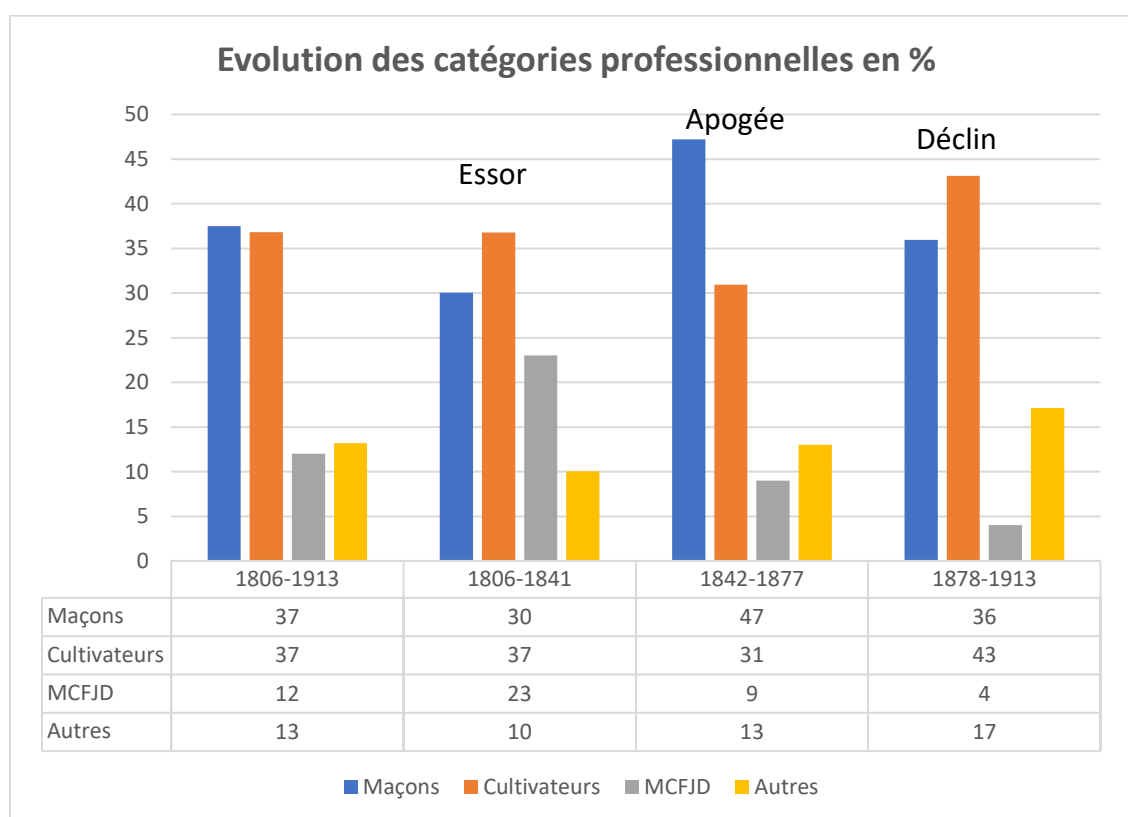
Pour cela nous avons croisé les fichiers des naissances qui nous indiquent les professions des pères, les fichiers des mariages qui nous donnent la profession des maris, et les fichiers des décès qui nous fournissent la profession du défunt, et quand il d'agit d'un enfant, celle de son père. En se limitant aux âges où en principe toute la population masculine, ou presque, en bonne santé, était au travail, nous obtenons un échantillon très important de la population active sannatoise. Ainsi entre 1806 et 1913, on recense 4145 hommes, âgés de 20 à 60 ans, dont la profession est mentionnée. Certains peuvent être cités plusieurs fois, avoir été père de plusieurs enfants, être né, s'être marié, ou être décédé à Sannat...mais pas forcément avec la même profession. Mais peu importe puisque le but n'est pas de faire une comptabilité exacte mais de calculer des parts respectives, et le biais valant pour tout le monde, les parts restent justes. D'autre part il s'agit seulement de dégager des tendances, des ordres de grandeur. Autre biais, mais qui ne porte pas à conséquence pour la même raison, étant donné que les mariages et les naissances concernent des hommes plutôt jeunes, les catégories 20-29 ans et 30-39ans sont beaucoup plus nombreuses, mais cela ne change pas les parts respectives, que l'échantillon soit grand ou petit. Simplement il est plus représentatif pour les mariages et les naissances que pour les décès. Mais la mort prématurée (moins de 60 ans dans notre échantillon) touchant toutes les catégories de gens, au hasard, fait que cet échantillon reste représentatif.

La première analyse que l'on peut faire, c'est celle de l'évolution de la société et de ses composantes socio-professionnelles, en regroupant les métiers en 4 grandes catégories et en divisant la période 1806-1913 en 3 sous-périodes.

Quelles catégories ? Principalement les maçons migrants, bien sûr puisqu'ils sont au cœur de notre identité sannatoise et creusoise, et les cultivateurs parce qu'ils sont la base, le substrat de toute notre organisation sociale. Par cultivateur ici, nous entendons seulement les propriétaires exploitants, majoritairement des petits exploitants qui souvent, on l'a déjà dit, ont été ou seront maçons au cours de leur vie. Ces deux catégories, cultivateurs et maçons, pour la majorité d'entre eux, (mais pas tous), notamment à l'apogée

de la migration, se confondent. Suivant le moment de leur existence, les mêmes étaient tantôt maçons, tantôt paysans. La troisième catégorie est celle des travailleurs « contraints », dont le lien de subordination avec un maître ou un propriétaire était important. On les appellera les « dépendants ». Je les ai regroupés sous le sigle MCFJD, pour signifier qu'il s'agit des métayers, des colons, des fermiers, des journaliers et des domestiques. La 4<sup>ème</sup> catégorie, ce sont les autres, notamment les artisans et commerçants, qui eux-mêmes peuvent avoir des salariés, mais que l'état-civil ne distingue pas du patron dans l'énoncé de leur profession, et qui sont donc également classés dans ces « autres ».

Le premier groupe de colonnes présente la situation sur l'ensemble de la période, les 3 groupes suivant représentent exactement chacun un tiers de cette période. En gros la 2<sup>ème</sup> période (1842-1877) correspond à l'apogée de la migration saisonnière-en fait pour nous cette apogée débute un peu avant, en 1836). Les deux sous-périodes qui l'encadrent marquent l'essor de la migration pour la 1<sup>ère</sup> (1806-1841) et son déclin pour la 2<sup>ème</sup> (1878-1913). Tous les chiffres expriment des pourcentages.



Sur l'ensemble de la période deux catégories professionnelles sont nettement dominantes, à égalité, les maçons et les cultivateurs. Les deux autres, également à égalité, sont en nombre très inférieur. Rien de surprenant. Plus intéressant est de décomposer par sous-périodes et de regarder l'évolution.

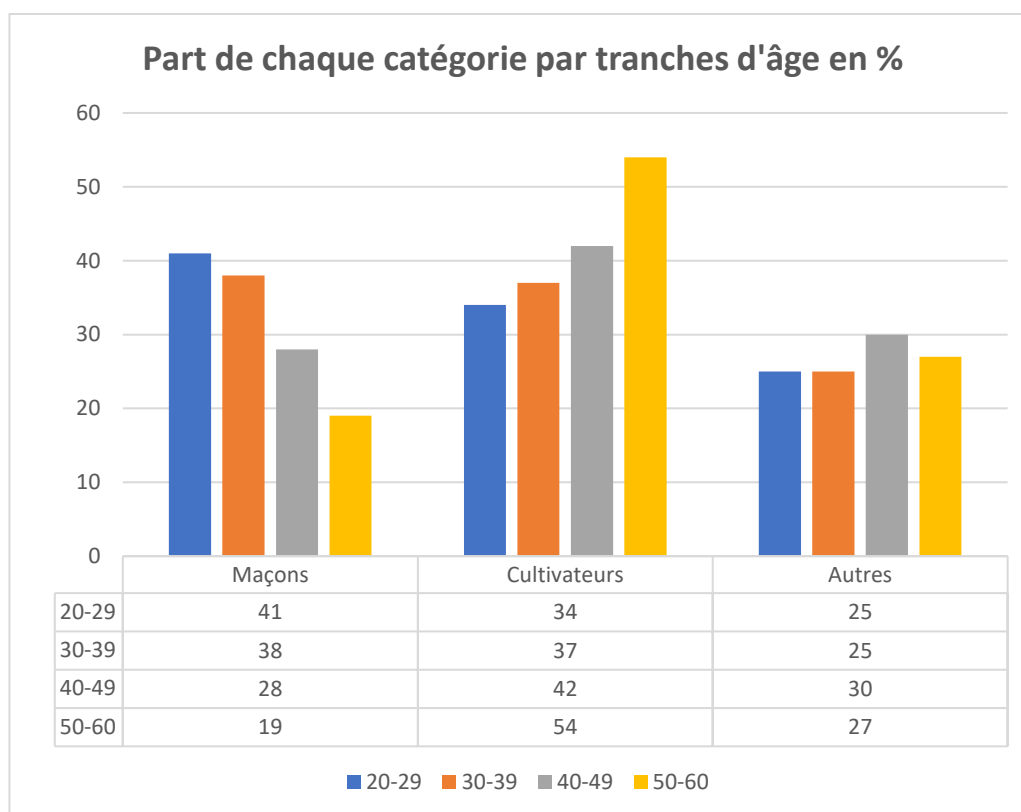
Entre l'« essor » et l'« apogée », on assiste à un jeu de vases communicants : la part des maçons augmente considérablement, et celles des cultivateurs, et encore plus des « dépendants » diminue fortement. En chiffre, on voit que les maçons augmentent de 17% (passant de 30% à 47%), et que les cultivateurs diminuent de 6% et les « dépendants » de 14%. Ça ne veut pas dire que le gonflement considérable du nombre de maçons est dû principalement au fait que tous les « dépendants » qui ont quitté leur condition sont devenus maçons. Quelques-uns (ou leurs fils) sont devenus artisans ou salariés des artisans, mais d'autres sont devenus des cultivateurs, par exemple les fermiers ou les métayers (colons) qui ont pu racheter une partie des terres que certains grands propriétaires rentiers étaient contraints de vendre. Peut-être grâce aux économies qu'un fils, ou un frère maçon avaient réalisées. Parallèlement des cultivateurs sont devenus principalement maçons, tout en demeurant, secondairement cultivateurs. Mais globalement ce qui ressort de cette période d'apogée de la migration, c'est qu'elle fait de la société sannatoise une société où les maçons représentent la moitié des actifs, et où la propriété de la terre est en pleine redistribution comme le prouve le fait que la grande majorité des « paysans sans terre », ceux qui mettaient en valeur les terres des grands propriétaires fonciers se reconvertissent, en devenant propriétaires ou (et) maçons, ou accessoirement artisans ou salariés de l'artisanat.

Dans la 3<sup>ème</sup> période, celle du déclin de la migration, la part des maçons diminue (de 11%), celle des cultivateurs augmente dans les mêmes proportions (12%). Non seulement en pourcentage, mais également en valeur absolue, ce qui signifie que beaucoup d'anciens maçons, ou leurs fils, ont pu acquérir suffisamment de terres pour en vivre. La propriété foncière a continué à s'émietter aux dépens des grands propriétaires et au profit des petits, et logiquement la part des dépendants s'est effondrée. Quant à celle des « autres », elle continue d'augmenter, ce sont notamment les artisans et les commerçants qui donnent son rayonnement au Bourg. Au total en un siècle la société sannatoise est devenue plus égalitaire et plus diversifiée. Et pour ce qui est de la réduction des inégalités, on peut en attribuer le mérite à la migration.

Page suivante, donné à titre indicatif, le tableau équivalent à celui qui figure au bas du graphique précédent, mais où les données sont exprimées en valeur absolue (c'est-à-dire en nombres) en non en pourcentages.

Evolutions des catégories professionnelles en nombres				
	1806-1913	1806-1841	1842-1877	1878-1913
Maçons	1554	455	642	457
Cultivateurs	1526	557	421	548
MCFJD	518	350	120	48
Autres	547	152	177	218
Total	4145	1514	1360	1271

Le graphique suivant montre la part de chaque catégorie socio-professionnelle, sur toute la période 1806-1913, mais cette fois en fonction des tranches d'âge. Des tranches d'âge de 10 ans, prises comme précédemment entre 20 et 60 ans. (20-29 signifie de 20 à 29 ans, etc.). Cette fois, comme il s'agit surtout de montrer la perméabilité entre les deux professions, celle de cultivateurs (pris au sens restrictif de propriétaires exploitants) et celle de maçons, nous avons regroupé toutes les autres catégories dans « autres ».



Ce qui saute aux yeux, c'est la symétrie presque parfaite entre les maçons et les cultivateurs. La part des maçons dans la population active décroît avec l'âge, celle des cultivateurs augmente parallèlement. (Celle des autres restant relativement stable). Le fait que la part des maçons diminue avec l'âge, et que celle des cultivateurs augmente, signifie que des hommes qui étaient déclarés maçons lorsqu'ils étaient jeunes, sont déclarés cultivateurs quand ils ont atteint un certain âge. On a ici la preuve qu'une partie des cultivateurs sont d'anciens maçons, et que des jeunes maçons deviendront cultivateurs, ou qu'ils sont les fils de familles de cultivateurs qui ont été contraints (ou désireux<sup>9</sup>) de migrer au cours de leurs jeunes années.

On peut déduire également de ce graphique que l'on migre essentiellement entre 20 et 40 ans, mais que les maçons sont encore nombreux à migrer au-delà. C'était le cas de Jean Terrier dont nous avons publié une étude de son livret d'ouvrier, qui montrait qu'il avait migré jusqu'à 50 ans.

---

<sup>9</sup> Comme l'explique Martin Nadaud, la migration n'est pas perçue par beaucoup de jeunes comme une contrainte, mais comme une aventure qu'ils ont envie de connaître.